

BFT EURO FUTUR ISR - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 2 520,70 (EUR)
(D) 1 493,45 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 28/03/2024
Actif géré : 37,38 (millions EUR)
Code ISIN : (C) FR0010720631
(D) FR0010721266
Indice de référence : 100% MSCI EMU SMID CAP

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence, l'indice MSCI EMU SMID représentatif de la performance des petites et moyennes valeurs de la zone Euro, tout en intégrant des critères E.S.G dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds et en ciblant un niveau d'émissions carbone du portefeuille inférieur en permanence de 30% à celui de l'indicateur de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Label ISR



Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Changement de processus de gestion, Benchmark
B : Changement de benchmark

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014	30/03/2009
Portefeuille	4,89%	4,16%	4,89%	7,54%	0,24%	18,47%	22,52%	152,07%
Indice	5,88%	4,95%	5,88%	9,72%	9,45%	38,93%	75,13%	299,61%
Ecart	-0,99%	-0,80%	-0,99%	-2,18%	-9,21%	-20,45%	-52,61%	-147,54%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	8,02%	-18,57%	16,62%	2,38%	17,93%	-18,26%	9,39%	-1,83%	5,84%	3,52%
Indice	10,78%	-15,99%	18,94%	4,36%	27,32%	-12,83%	10,58%	1,73%	9,60%	7,20%
Ecart	-2,75%	-2,59%	-2,32%	-1,98%	-9,39%	-5,43%	-1,19%	-3,56%	-3,76%	-3,68%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

labelRelance

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 111

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
PUBLICIS GROUPE SA	3,46%
ASR NEDERLAND NV	2,88%
ARCADIS NV	2,66%
DIETTEREN GROUP	2,39%
UCB SA	2,20%
EURONEXT NV	2,12%
TELEKOM AUSTRIA AG	2,09%
CREDIT AGRICOLE SA	1,88%
QIAGEN NV	1,83%
PRYSMIAN SPA	1,83%
Total	23,36%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	12,39%	14,83%	20,05%	18,03%
Volatilité de l'indice	12,13%	14,66%	20,11%	17,81%
Tracking Error ex-post	2,66%	2,64%	2,97%	2,84%
Ratio d'information	-0,96	-1,12	-1,14	-1,31
Ratio de sharpe	0,57	-0,06	0,15	0,10
Beta	1,00	1,00	0,99	1,00

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-41,28%
Délai de recouvrement (jours)	379
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-19,38%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	15,51%

ACTION



Julien Bonnin

Gérant de portefeuille



Fabrice Masson

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Les marchés financiers ont été dominés en mars par les réunions des grandes banques centrales dont le biais accommodant a propulsé les actifs risqués vers de nouveaux sommets. La BCE a maintenu ses taux directeurs jugés appropriés pour ramener l'inflation vers la cible de 2%. Elle a rassuré les investisseurs en revoyant en baisse ses prévisions d'inflation 2024 à 2.3% au total et 2.6% sur le sous-jacent. La Fed, de son côté, a revu en hausse l'inflation « cœur » à 2.6% pour 2024 et ses projections tablent sur 3 baisses de taux en 2025 (contre 4 précédemment) mais elle estime les risques équilibrés et la désinflation en bonne voie malgré des chiffres plus élevés que prévu en janvier et février. Le marché du travail américain donne à nouveau des signes de détente et de modération salariale en février.

Dans ce contexte, les secteurs financiers et cycliques ont globalement surperformé les secteurs défensifs.

Le fonds a réalisé une performance sensiblement inférieure à celle de son indice de référence.

Au niveau sectoriel, le fonds a bénéficié de sa surpondération sur les Banques et de sa souspondération sur l'Alimentaire. En revanche la surpondération sur la Santé a impacté négativement la performance.

Au niveau de la sélection de titres, l'impact a été négatif : le fonds a été pénalisé par les reculs de Soitec (-29%) qui a revu en baisse de 20% ces prévisions pour l'année fiscale 2025, de Dermapharm (-12%) qui a annoncé des résultats décevants et de la société de stockage d'électricité Entech (-42%) qui souffre de la désaffection des investisseurs pour les très petites capitalisations. Enfin, la forte hausse de la société allemande de défense Rheinmetall (+23%) que nous ne pouvons détenir en raison de controverses a pénalisé la performance relative du fonds.

Le fonds a toutefois bénéficié de la surperformance de D'Ieteren (+16%) grâce à la publication de bons résultats, de Maire Tecnimont (+37%), société italienne d'ingénierie et de conseil présent dans les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie et des engrais qui continue de bénéficier de sa forte dynamique en terme de prise de commandes, d'Iveco (+21%) qui a annoncé des objectifs ambitieux pour 2028 lors de sa journée investisseurs et du Crédit Agricole (+10%).

Au cours du mois, nous avons acheté Iveco, constructeur italien de véhicules industriels et d'autobus, en amont de sa journée investisseurs mais également Leonardo, société italienne qui développe et fabrique des composants et des solutions électroniques pour les avions commerciaux et militaires, les services spatiaux et les systèmes de défense aérienne. Nous avons également renforcé Aixtron et Dermapharm qui affichent de mauvaises performances boursières depuis le début de l'année. En revanche, nous avons pris des bénéfices sur UCB et Moncler, vendu Neoen et apporté nos titres Chargeurs à l'offre public d'achat.

Dans ce contexte, nous privilégions la Technologie qui offre de la visibilité sur la croissance, la Banque qui profite du maintien de taux élevés mais également la Santé pour son aspect défensif. En revanche, nous sommes sous pondérés sur les la Consommation non Cyclique, les Matériaux et l'Immobilier. Notre portefeuille détient 53% de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10Mds€ ; la capitalisation médiane de notre portefeuille se situe à 8.5Mds€.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
ARCADIS NV	2,66%	0,30%	2,37%
ASR NEDERLAND NV	2,88%	0,52%	2,36%
UCB SA	2,20%	-	2,20%
TELEKOM AUSTRIA AG	2,09%	-	2,09%
D IETEREN GROUP	2,39%	0,32%	2,07%
CREDIT AGRICOLE SA	1,88%	-	1,88%
PUBLICIS GROUPE SA	3,46%	1,67%	1,79%
CIE DES ALPES	1,74%	0,02%	1,72%
FAGRON	1,77%	0,08%	1,69%
EURONEXT NV	2,12%	0,55%	1,58%
Total	23,21%	3,46%	19,75%

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

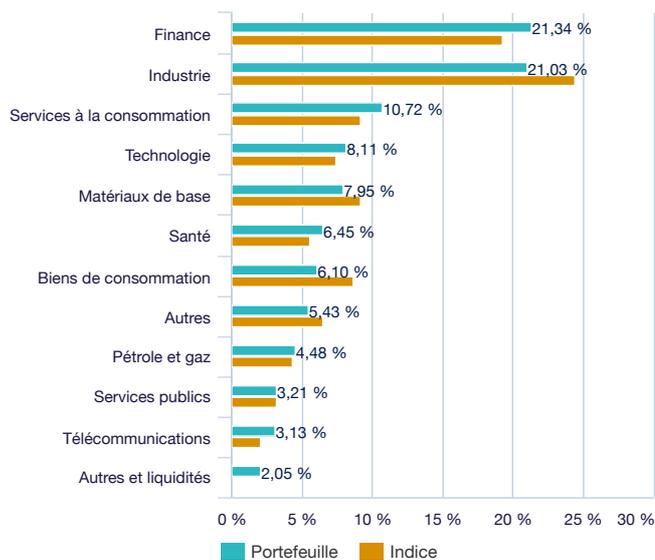
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
RHEINMETALL AG	-	1,64%	-1,64%
AERCAP HOLDINGS NV	-	1,17%	-1,17%
KINGSPAN GROUP PLC	-	0,95%	-0,95%
FRESENIUS SE & CO KGAA	-	0,76%	-0,76%
EXOR NV	-	0,70%	-0,70%
RENAULT SA	-	0,65%	-0,65%
ASM INTERNATIONAL NV	1,29%	1,92%	-0,64%
TENARIS SA	-	0,63%	-0,63%
BUREAU VERITAS SA	-	0,60%	-0,60%
ACS ACTIVIDADES DE CONSTRUCCIO	-	0,59%	-0,59%
Total	1,29%	9,61%	-8,33%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

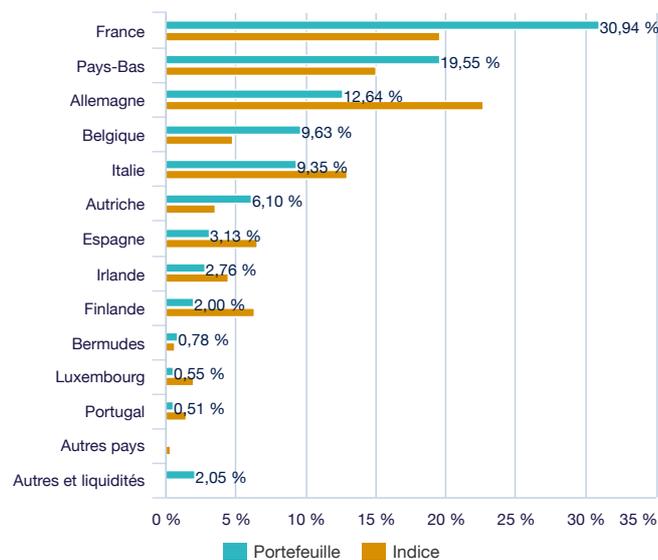
ACTION ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux achats / ventes sur le mois (Source : Amundi)

Achats (Source : Amundi)

Quantité	Montant
----------	---------

Ventes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
NEOEN SA	3 750,00	-91 959,22
EUROAPI SASU	33 500,00	-86 715,59
RAI WAY SPA	15 000,00	-77 094,58
THERMADOR GROUPE NEW	900,00	-73 210,37
UMICORE	3 250,00	-68 413,25

Renforcements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
IVECO GROUP NV	24 500,00	296 680,86
LEONARDO SPA	10 450,00	216 197,48
AIXTRON SE	6 000,00	146 267,47
DERMAPHARM HOLDING SE	2 250,00	82 525,44
BAWAG GROUP AG	1 300,00	75 591,36

Allègements de lignes (Source : Amundi)

	Quantité	Montant
UCB SA	800,00	-88 569,97
MONCLER SPA	1 200,00	-80 442,32
ESKER SA	400,00	-70 082,67
STELLANTIS	2 000,00	-53 344,33
TKH GROUP NV	1 000,00	-39 096,09

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	30/03/2009
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions pays zone Euro
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR0010720631 (D) FR0010721266
Souscription minimum: 1ère / suivantes	250 000 Euros / 1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,80% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Détail de la commission de surperformance	MSCI EMU SMID
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,12% (prélevés) - 31/08/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	02/09/2019 : 100.00% MSCI EMU SMID CAP 31/08/2018 : 100.00% EURO STOXX 30/03/2009 : 100.00% STOXX EUROPE 600
Derniers Coupons	08/12/2023 : 24,1600 30/11/2022 : 178,0900 30/11/2021 : 131,4600 30/11/2020 : 8,3900

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



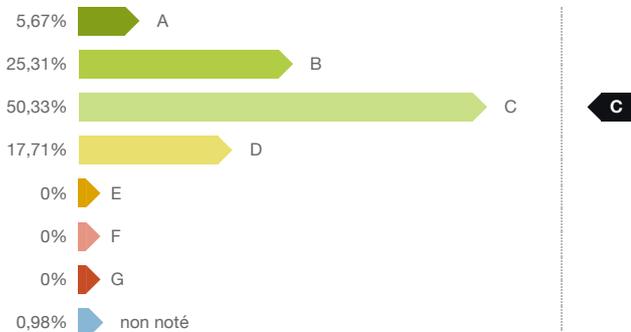
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Univers d'investissement ESG

Indice : 100% MSCI EMU SMID CAP

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	112
% du portefeuille noté ESG ²	99,02%

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

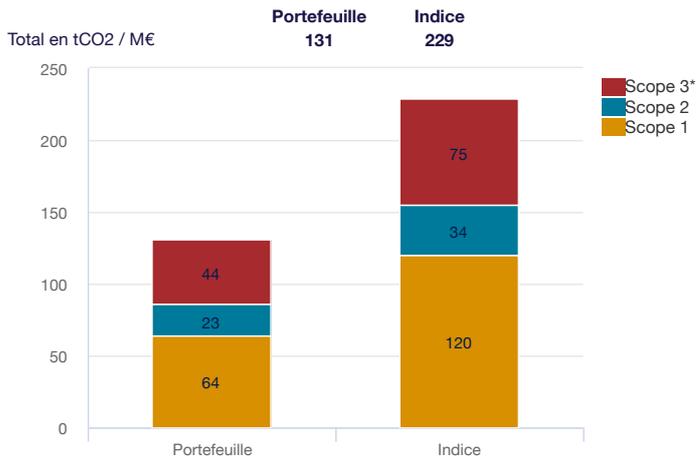
ACTION ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Concernant le benchmark, l'intensité carbone de l'émetteur KONINKLIJKE BAM GROEP NV est élevé : 1,50. C'est à cause de la faible valeur de l'entreprise value de cet émetteur.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 94,67% 97,18%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,42% 97,86%

Social²

Mixité des Managers

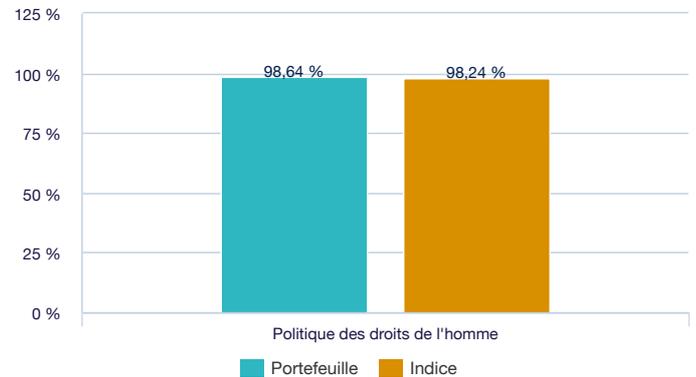


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 85,67% 88,20%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 93,42% 97,86%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.